

Section 1: Renseignements généraux

Veillez conserver une copie du présent formulaire et soumettre le formulaire dûment rempli de l'une des façons suivantes :

Par la poste : Ministère du Procureur général, Programme de confiscation par recours civil et administratif, Services aux victimes – Ontario, 720, rue Bay, 5^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S9.

Par courriel : CAFP@ontario.ca;

Par télécopieur : 416 326-1780 ou 1 866 320-3351

Afin que votre demande soit examinée, vous devez remplir le formulaire au complet. Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu du Règlement de l'Ontario 498/06.

S'il n'y a pas suffisamment d'espace sur ce formulaire, veuillez joindre des pages supplémentaires.

Si vous avez des questions sur la façon de remplir le formulaire, si vous nécessitez des mesures d'adaptation ou si vous avez besoin de documents dans un autre format, veuillez communiquer avec nous au 1 888 246-5359 (sans frais en Amérique du Nord) ou encore par la poste, par courriel ou par télécopieur, en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Veillez fournir les renseignements suivants :

1. N° d'avis :	2. Montant demandé :
3. Date de naissance du demandeur/de la demanderesse (utiliser le format JJ-MMM-AAAA, p. ex. 23-JAN-1967) :	

Section 2 : Coordonnées

4. Coordonnées du demandeur/de la demanderesse

Prénom		Nom de famille		
Dénomination sociale complète (si le demandeur est une société)				
Adresse (n° et rue)	Bureau ou app.	Ville	Province ou État	Code postal ou code ZIP
Pays	Tél. résidentiel	Tél. au travail	Télécopieur	
Adresse de courriel				

5. Coordonnées du tuteur ou du représentant légal

Tuteur légal – Si le demandeur/la demanderesse a moins de 18 ans, veuillez fournir une preuve de l'identité du tuteur (p. ex. passeport, permis de conduire). Représentant – voir le point no 6 – Procuration – ci-dessous.

Relation avec le demandeur/la demanderesse

Prénom		Nom de famille			
Dénomination sociale complète (si le demandeur est une société)					
Adresse (n° et rue)		Bureau ou app.	Ville	Province ou État	Code postal ou code ZIP
Pays		Tél. résidentiel		Tél. au travail	Télécopieur
Adresse de courriel					

6. Procuration – Veuillez également remplir le point n° 5 de la section 2

- 1) Si le demandeur est en vie, mais n'a pas la capacité juridique, veuillez fournir ce qui suit :
 - a. Une procuration (copie originale ou copie certifiée conforme) dans laquelle le nom du représentant est indiqué.
 - b. Une preuve de l'identité du représentant (p. ex. passeport, permis de conduire, etc.)
- 2) Si le demandeur/la demanderesse est décédé(e), veuillez fournir ce qui suit :
 - c. Une preuve de décès (copie originale ou certifiée conforme du certificat de décès).
 - d. Une copie de l'ordonnance du tribunal des successions ou du testament dans lequel le nom du représentant (exécuteur testamentaire) est indiqué.
 - e. Une preuve de l'identité du représentant (p. ex. passeport, permis de conduire, etc.).

Section 3 : Renseignements sur la demande

7. Veuillez vous assurer que votre demande correspond à la période indiquée dans l'avis. La confiscation se rapporte seulement aux activités qui se sont produites pendant cette période. Les demandes qui ne correspondent pas à cette période ne seront pas examinées, car elles ne sont pas visées par l'instance de confiscation.

8. Source de l'avis – Veuillez indiquer comment vous avez entendu parler de cette instance en cochant la ou les cases qui s'appliquent :

- Lettre du procureur général
- Gazette de l'Ontario
- Site Web de la commission des valeurs mobilières (indiquez le nom du site Web et la province) :
- Autre site Web (préciser) :
- Journal (préciser) :
- Publicité sur Facebook
- Autre (expliquer) :

- 9.** Veuillez indiquer clairement et en ordre chronologique les évènements qui sont survenus et qui ont mené aux pertes subies. Veuillez joindre toute la preuve documentaire pertinente pour étayer votre demande, comme les copies de chèques, reçus, factures, virements télégraphiques, relevés de comptes de placement, confirmations de transactions, correspondance avec votre courtier et autres parties, certificats d'actions, relevés bancaires, conventions de location, rapports de police et déclarations de la victime ainsi que toute autre preuve qui pourrait étayer votre demande. Si vous omettez de fournir des preuves à l'appui, votre demande pourrait être rejetée. N'hésitez pas à ajouter des pages au besoin.

Section 4 : Renseignements supplémentaires

10. Avez-vous reçu des sommes d'argent ou avez-vous droit à des sommes de toute autre source en rapport avec la présente demande?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer le montant et la source (p. ex. une compagnie d'assurance ou un organisme gouvernemental, comme la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels, une commission des accidents du travail, une ordonnance de dédommagement en vertu du *Code criminel*, le département de la Justice des États-Unis, etc.)

11. Avez-vous déposé un rapport de police ou entrepris une action en justice en rapport avec la présente demande?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie du rapport de police ou des documents judiciaires. Si vous avez répondu oui, mais que vous ne joignez pas de documents à votre demande, veuillez expliquer.

12. Outre le fait d'être une victime et d'avoir le droit de déposer une demande, avez-vous des liens avec les personnes nommées dans l'avis ou avec l'activité illégale qui a donné lieu à l'instance de confiscation? (P. ex. êtes-vous un membre de la famille ou avez-vous joué un rôle dans l'activité illégale ayant mené à la confiscation?)

Oui Non

Si oui, veuillez expliquer en détail.

Section 5 : Avis de collecte de renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont recueillis afin de déterminer si vous êtes admissible à un dédommagement en vertu de la *Loi de 2001 sur les recours civils*. Le Ministère ne divulguera d'aucune autre façon les renseignements personnels que vous avez fournis, sauf si la loi l'exige, notamment la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur les recours civils*. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le Programme de confiscation en vertu de la Loi sur les recours civils

par téléphone au 1 888 246-5359;

par télécopieur au 416 326-1780 ou au 1 866 320-3351;

par courriel à CAFP@ontario.ca;

par la poste à : Ministère du Procureur général, Programme de confiscation par recours civil et administratif, Services aux victimes – Ontario, 720, rue Bay, 5^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S9.

Section 6 : Déclaration**13. Déclaration du demandeur/de la demanderesse, du tuteur ou du représentant**

J'atteste ce qui suit :

- A) Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques et je m'engage à aviser immédiatement le Programme de confiscation en vertu de la Loi sur les recours civils du ministère du Procureur général de tout changement à ces renseignements après l'envoi de ma demande.
- B) Je comprends et j'accepte que les renseignements fournis dans le présent formulaire seront utilisés pour examiner ma demande, en déterminer l'admissibilité et préparer des rapports statistiques.
- C) Je comprends que si je fournis de faux renseignements ou des renseignements incomplets, ou que si j'ometts d'aviser le Programme de confiscation en vertu de la *Loi sur les recours civils* de tout changement aux renseignements fournis dans le présent formulaire, pourrait mener au rejet de ma demande ou à l'obligation de rembourser toute indemnité versée.
- D) Je comprends et j'accepte que les renseignements fournis dans la présente demande ou envoyés pour étayer ma demande pourraient faire l'objet d'une divulgation aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi de 2001 sur les recours civils*.

Signature du demandeur/de la demanderesse

Signature du tuteur ou représentant

Date

Date

Écrire le nom en lettres moulées

Écrire le nom en lettres moulées

Si vous avez des questions sur la façon de remplir le présent formulaire, si vous nécessitez des mesures d'adaptation ou si vous avez besoin de documents dans un autre format, communiquez avec nous au

1 888 246-5359 (sans frais en Amérique du Nord),

par télécopieur au 416 326-1780 ou au 1 866 320-3351,

par courriel à CAFP@ontario.ca,

ou par la poste à : Programme de confiscation par recours civil et administratif, Services aux victimes – Ontario, 720, rue Bay, 5^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S9.